

Spams : deux Américains condamnés à 5 ans de prison

La justice américaine n' a pas pour habitude de faire dans la dentelle. Deux américains en ont fait la cruelle expérience. *Associated Press* révèle que deux spammeurs, Jeffrey Kilbride et James Schaeffer ont écopé de **5 ans de prison** chacun assorti de 1,3 million de dollars d'amende, conformément à la législation en cours dans l'état d'Arizona.

Les deux comparses, dont l'accusation remonte au mois de juin, étaient sous le coup de plusieurs accusations. Fraudes en ligne, blanchiment d'argent ou encore diffusion de matériaux pornographiques... Une série de forfaits accablants pour les deux auteurs. La loi votée aux Etats-Unis en 2003, le Can-Spam Act vise à punir avec la plus grande fermeté ce type de délit.

Selon la justice américaine, leur petit 'commerce' leur a rapporté la bagatelle de **2 millions de dollars**. Le nombre de mails envoyés n'en est pas moins impressionnant. En effet, en neuf mois et ce pour la seule année 2004, environ 600.000 *spams* à caractère pornographique ont été diffusés. Les deux compères étaient payés au 'prorata' des personnes ayant accédé au sites via le pourriel.

Pour leur défense, les deux cybercriminels ont essayé de prouver que les spams provenaient de serveurs hébergés à Amsterdam. Sans succès. Selon le procureur, les messages indésirables provenaient bien de la ville de Phoenix en Arizona.

Pour mémoire, il s'agit de la deuxième fois qu'un état américain condamne aussi fermement le *spamming*. Au mois d'août précédent, *l'Ecran* révélait que William Christopher Smith, un autre génie du spam était condamné à 30 ans de détention !

Avec cette nouvelle condamnation la justice américaine envoie un signal des plus explicites. Les spammeurs sont prévenus. Malgré cette sévérité, les Etats-Unis conservent largement la tête du classement des pays les plus spammeur, une campagne de spam sur cinq est relayée par un poste serveur hébergé dans ce pays.